

MUSÉES ROYAUX

DE

Peinture et de Sculpture

DE

BELGIQUE

N° 5090102

Bruxelles, le

23 juillet

1908

A M^m M^r Laneau

Bruxelles

Objet :

Nous avons l'honneur de vous faire connaître qu'il n'est pas dans les intentions de la Commission Directrice d'acquérir, pour les collections de l'Etat, les deux bronzes que vous avez bien voulu offrir de céder à ces fins par votre lettre du 12 d

ANNEXE

RÉDACTEUR

Expédié copie le 21-6-08 dg

Notes :

Veuillez agréer, M^m Laneau, l'assurance de notre considération distinguée.

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,
Le Secrétaire,



13 Juin 1908.

Messieurs les Président et
Membres de la Commission des
Musées Royaux.

Messieurs.

J'ai l'honneur de soumettre
à votre appréciation deux bronzes,
l'un représente sa Majesté Léopold II
enfant, et l'autre S. A. R. feu
Monseigneur le comte de Flandre.
(datés de 1841).

Ces deux bustes sont les œuvres
de Guillaume Geefs, statuaire du
Roi.

Je pense que ces deux bronzes peuvent avoir une valeur historique pour vos Musées.

Je puis vous les céder au prix de trois mille francs: je les remets ce jour au concierge des Musées Royaux
Rue du Musée N° 9.

En attendant une réponse favorable,
je vous prie d'agréer, Messieurs,
l'assurance de ma considération très
Distinguée.

Madame M^e Arthur Lanneau.
40 Rue de Pavie.